

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

BOFIP-RHO-20-0667 du 15/05/2020

Arrêté du 14/05/2020

ARRETE PORTANT MISE EN DISPONIBILITE D'UNE INSPECTRICE DIVISIONNAIRE DES
FINANCES PUBLIQUES, CLASSE NORMALE

Bureau RH-1B

RÉSUMÉ

Cet arrêté porte mise en disponibilité d'une inspectrice divisionnaire des Finances publiques, classe normale.

Date d'application : 01/08/2020

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT MISE EN DISPONIBILITÉ D'UNE INSPECTRICE DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES, CLASSE NORMALE.....3

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT MISE EN DISPONIBILITÉ D'UNE INSPECTRICE DIVISIONNAIRE DES
FINANCES PUBLIQUES, CLASSE NORMALE



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
SOUS-DIRECTION DE L'ENCADREMENT ET DES RELATIONS SOCIALES
BUREAU RH – 1B
139 RUE DE BERCY
TÉLÉDOC 746
75572 PARIS CEDEX 12

ARRÊTÉ

portant mise en disponibilité d'une inspectrice divisionnaire des finances publiques,
classe normale.

LE MINISTRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu l'article 44, paragraphe b, du décret n° 85-986 du 16 septembre 1985 modifié relatif au régime particulier de certaines positions des fonctionnaires de l'Etat et à certaines modalités de cessation définitive de fonctions ;

Vu la demande de l'intéressée en date du 23 mars 2020.

ARRÊTE :

Article premier

Mme Cécile TASSIN, matricule DGFIP : 866894, inspectrice divisionnaire des finances publiques, classe normale, est placée en disponibilité pour convenances personnelles, du 1^{er} août 2020 jusqu'au 31 août 2020.

Article 2

Les dispositions du présent arrêté seront notifiées à qui de droit.

FAIT À PARIS, LE 14 MAI 2020

POUR LE MINISTRE ET PAR DÉLÉGATION,
L'ADMINISTRATRICE CIVILE HORS CLASSE,
CHEF DU BUREAU RH – 1B,

FLORENCE PLOYART